

## Responsable médiathèque Benjamin Rabier

### Intitulé du métier :

Responsable de la médiathèque Benjamin Rabier  
Adjoint au responsable du réseau de lecture publique

### Cadre statutaire :

Catégorie : A  
Filière : culturelle  
Cadre d'emploi : attaché de conservation du patrimoine

### Affectation :

Direction : Affaires Culturelles  
Service : réseau de lecture publique  
Site : Médiathèque Benjamin-Rabier

### Position hiérarchique :

Responsable hiérarchique direct : responsable du réseau de lecture publique

### Missions :

Le responsable de la médiathèque Benjamin Rabier assure la gestion administrative, financière et technique de la structure. Il encadre et fédère une équipe de 33 agents.

Il assure également les missions d'adjoint au responsable du réseau de lecture publique. A ce titre, il seconde le pilotage du réseau des médiathèques et contribue à organiser le fonctionnement des différents équipements. Il assure l'intérim en son absence.

### Principales activités :

- **Activités liées à la coordination et à la gestion de l'équipement**
    - Assurer la gestion administrative et budgétaire de la médiathèque
    - Veiller au bon fonctionnement de la médiathèque (qualité d'accueil, organisation des espaces...)
    - Assurer le suivi technique du bâtiment en lien avec les services de la ville et veiller au respect des normes de sécurité
    - Suivre et évaluer l'activité de l'établissement
  - **Activités liées à l'encadrement de l'équipe**
    - Encadrer et animer une équipe composée de 33 agents
    - Programmer et animer les réunions d'équipe
    - Veiller à l'information régulière et à la formation de l'équipe
  - **Activités liées aux collections**
    - Participer à l'élaboration de la politique documentaire
    - Veiller à la bonne gestion des collections (acquisitions concertées, désherbage...)
  - **Activités liées à l'action culturelle et à la valorisation des collections**
    - Proposer et coordonner des actions de médiation
    - Impulser et développer les actions avec les partenaires institutionnels, associatifs et autres du territoire
    - Participer à l'élaboration de la programmation culturelle en transversalité avec les autres services municipaux
- En tant que responsable adjoint, l'agent devra :

- Assister le responsable du réseau de lecture publique dans les réflexions accompagnant les évolutions organisationnelles
- Participer à l'élaboration de la politique de lecture publique au niveau intercommunal (suivi et aide à la rédaction du Schéma de lecture publique)
- Etre force de proposition dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement centrée sur les nouveaux usages (services, numériques, programmation...)
- Animation ou co-animation de réunions

### **Savoirs :**

- Bonne connaissance du cadre institutionnel et administratif des collectivités territoriales
- Bonne connaissance du paysage éditorial, de la chaîne du livre et des acteurs de la lecture publique
- Connaissance des enjeux sociologiques, des politiques culturelles
- Maîtrise affirmée des outils bibliothéconomiques
- Connaissance de l'outil informatique et de logiciel de bibliothèque

### **Savoir-être :**

- - Aptitudes relationnelles : écoute, dialogue, capacité à travailler en équipe
- - Sens de l'organisation
- - Capacités d'animation et sens de la pédagogie
- - Capacité à mener des projets
- - Etre apte à la conduite de réunions et d'entretiens
- - Esprit d'initiative
- - Savoir travailler en transversalité
- - Sens du service public
- - Facilité d'adaptation
- - Autonome et force de propositions

### **Relations fonctionnelles :**

- Avec tous les agents des médiathèques
- Avec les usagers
- Avec d'autres services municipaux
- Avec des fournisseurs
- Avec des partenaires
- Avec des prestataires (auteurs, conférenciers,...)

### **Lieu d'embauche :**

Médiathèque Benjamin Rabier

### **Horaires :**

Horaires : Emploi du temps déterminé par la direction des Médiathèques sur la base de 35 heures hebdomadaires.  
Travail du mardi au samedi, conformément au protocole ATT des médiathèques, tenant compte des nécessités de service public.  
Obligation d'assurer chaque semaine entre 17h et 20h de travail en service public.

### **Avantages liés au poste :**

IFSE groupe 2  
CNAS – COSeL  
Participation garantie santé  
Titres repas